



Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Paris, le 29 JAN 2013

Direction des affaires maritimes
Sous-direction des activités maritimes
Bureau de la vie des services

La Directrice des affaires maritimes

à

Nos réf. 2/AM2

Vos réf.

Affaire suivie par : Emile MERLEN
emile.merlen@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 39 20

Mesdames et Messieurs les directeurs
départementaux des territoires et de la mer

s/c de Mesdames et Messieurs les préfets de
départements


Objet : Publication des postes de syndics des gens de mer au sein des unités littorales des affaires maritimes

Mes services ont plusieurs fois été alertés, au cours des derniers cycles de mobilités de syndics des gens de mer, sur le fait que des postes au sein d'unités littorales des affaires maritimes étaient publiés dans le cadre de commissions administratives paritaires locales, comme celles des adjoints administratifs.

Le corps des syndics des gens de mer est habilité par la loi à effectuer des missions de contrôle dans le domaine des affaires maritimes. Pour pouvoir exercer ce type de missions, un agent de même catégorie doit donc nécessairement demander un détachement dans le corps des syndics des gens de mer.

Ce corps étant un corps à gestion centralisée, toute publication de poste de contrôle relevant de la catégorie C en ULAM doit donc nécessairement être faite sur la liste de mobilité des syndics des gens de mer et toute demande de mutation ou détachement dans le corps doit être examinée par la commission administrative paritaire des syndics. Ces postes ne peuvent donc ni être publiés en local, ni faire l'objet de CAP locales.

Mes services restent à votre disposition, et tout particulièrement le bureau de la vie des services, pour plus de précisions.


Régine BRÉHIER

Copie à : DRH/MGS

Répartition du volume des promotions internes de C en SACDD (estimations)

Voie de promotion	Année				
	2012	2013 (clause x 3)	2014 (clause x 3)	2015 (clause x 2,5)	2016 et plus
EP SACDD CS AG CTT		21	21	21	21
EP exc SACDD CN		108	116	92	
LA SACDD CN		60	52	44	42
LA SAE	59				
LA CAM	2				
LA /EP CTT	Sans objet				
Total	61	189	189	157	63

Répartition du volume des promotions internes de C en TSDD (estimations)

Voie de promotion	Année			
	2012	2013 (clause x 1,5)	2014 (clause x 1,5)	2015 et plus
EP TSPDD		63	63	42
EP TSDD		31	31	21
LA TSDD		63	63	42
LA TSE	30			
EP TSE	49			
LA CTPE	15			
EP CTPE	21			
LA CAM	2			
Total	117	157	157	105